

Société

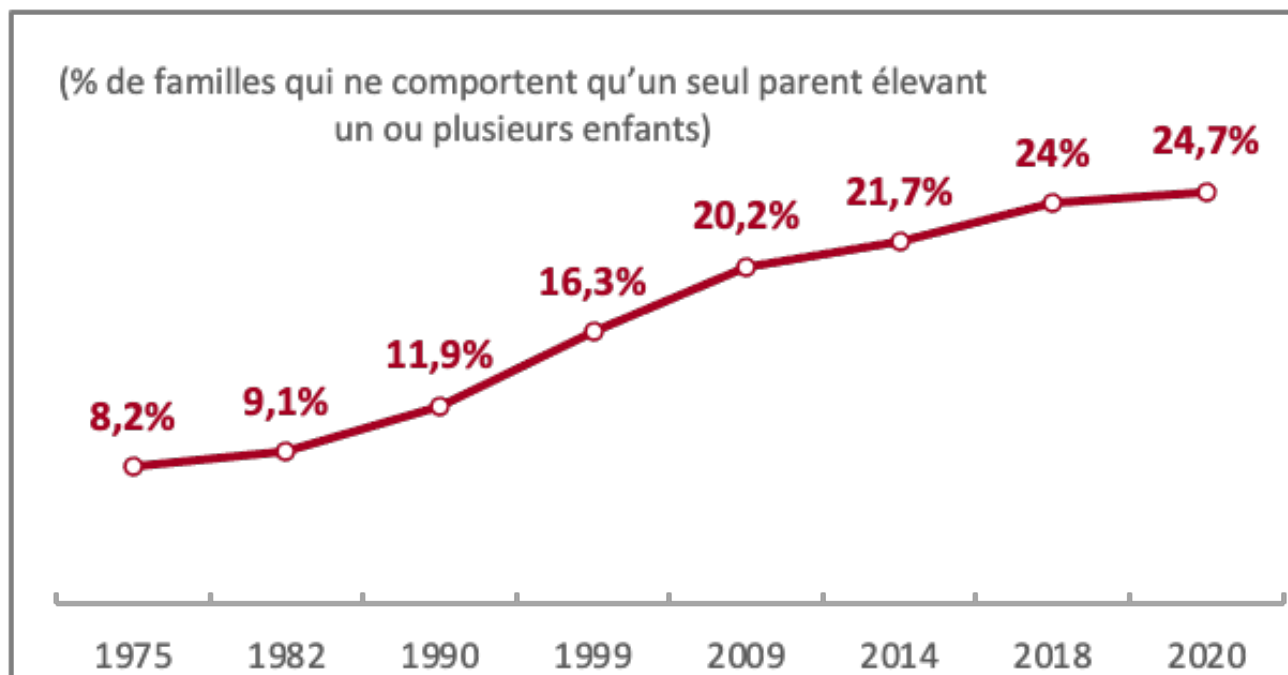
FAMILLES MONOPARENTALES : L'ISOLEMENT AU-DELÀ DE LA PRÉCARITÉ

Marion Chasles-Parot, Fabienne Gomant

07/10/2026

En France, une famille sur quatre est monoparentale et, dans la très grande majorité des cas, elle est constituée d'une mère et de son ou de ses enfants. Or, l'éducation d'un enfant suppose de pouvoir s'appuyer sur un réseau de soutien, de présence et de relais, ce qui est souvent plus difficile pour de nombreux parents solos, notamment lorsqu'ils disposent de faibles ressources. À partir de résultats d'enquêtes, Marion Chasles-Parot, directrice d'expertise Société d'Ifop Opinion, et Fabienne Gomant, directrice adjointe d'Ifop Opinion, montrent à quel point l'isolement de ces parents se généralise et plaident pour une réponse publique forte pour l'endiguer.

En quelques décennies, la monoparentalité s'est imposée comme une composante à part entière du paysage familial français. En 2023, la France compte près de deux millions de familles monoparentales¹ avec au moins un enfant mineur, soit une famille avec enfants mineurs sur quatre (25%). Une proportion qui a fortement progressé au fil du temps : elle a plus que doublé depuis 1990, où les familles monoparentales représentaient environ 12% des familles avec enfants mineurs.



Source : Insee.

Ce phénomène touche beaucoup plus massivement les femmes, puisque 83% des familles monoparentales sont constituées d'une mère et de son ou de ses enfants. Cette réalité démographique et sociale a longtemps été mésestimée, mais elle est aujourd'hui plus visible ; une récente **publicité** de la Caisse d'Épargne met, par exemple, en scène une maman solo, présentée comme une « mère courage », pleine de ressources, mais qu'il faut néanmoins soutenir et aider financièrement.

Une spécificité française ?

Si la place des familles monoparentales parmi l'ensemble des configurations familiales n'a fait que croître depuis les années 1980, il ne s'agit pas d'un phénomène typiquement français. C'est en effet l'ensemble des pays occidentaux qui ont vu progresser la part de ces foyers, jusqu'à atteindre, par exemple, 30% aujourd'hui aux États-Unis², un score quasi identique au Royaume-Uni et au Danemark, ou environ 25% en Suède ou en Lituanie... Relevons cependant que la moyenne de l'Union européenne se situe à un niveau nettement plus bas (14%), révélant ainsi de fortes disparités territoriales (environ 9 à 10% en Italie, en Espagne ou en Pologne, par exemple³) et, par conséquent, l'empreinte culturelle, religieuse, historique et socioéconomique sur ces évolutions. Un phénomène qui n'est donc ni spécifiquement français ni homogène.

Le dicton selon lequel « il faut tout un village pour élever un enfant » prend une résonance

particulière lorsqu'on s'intéresse aux familles monoparentales. Il rappelle que l'éducation d'un enfant suppose normalement un réseau de soutien, de présence et de relais. Or, pour de nombreux parents solos, notamment lorsqu'ils disposent de faibles ressources, ce village tend à se rétrécir : faute d'argent, de temps ou de solutions de garde, les occasions de sociabilité se raréfient, les sorties sont différées ou annulées, et le parent se retrouve seul à porter une charge éducative qui, socialement, pourrait être partagée.

Le film *À plein temps* d'Éric Gravel, avec Laure Calamy⁴, illustre puissamment cette réalité : le quotidien de Julie, mère célibataire travaillant dans un palace parisien tout en élevant seule ses deux enfants en grande banlieue, est entièrement absorbé par les transports, les horaires de travail, les contraintes de garde et les imprévus matériels. Dans le film, la précarité apparaît ainsi moins comme une simple insuffisance de revenus que comme une disparition des marges de manœuvre – financières, temporelles et mentales – nécessaires pour entretenir une vie sociale.

Aujourd'hui, que nous disent les parents solos de leur isolement ? Sur quels relais peuvent-ils compter et quelle société proposer pour mieux répondre à leurs préoccupations ?

Les familles monoparentales en première ligne face à la précarité

Les préoccupations financières constituent une réalité largement partagée en France : 44% des Français partagent la crainte de ne pas réussir à finir le mois. Intuitivement, la présence d'enfants laisse présager une pression financière plus forte sur les épaules des parents, et notamment sur ceux qui vivent seuls. De fait, 60% des familles monoparentales pensent régulièrement qu'elles ne finiront pas le mois et 56% qu'elles pourraient basculer dans la pauvreté⁵.

De cette situation économique plus tendue découle un niveau d'inquiétude élevé et constant (77% des parents solos se disent préoccupés par leurs difficultés financières au quotidien vs 59% des Français⁶), de telle sorte que, à la charge mentale déjà accrue de ces chefs de famille, s'ajoutent des arbitrages et des stratégies de consommation nécessaires à la couverture de l'ensemble des dépenses du foyer. Pour près de la moitié des foyers monoparentaux en effet, chaque dépense du quotidien rappelle l'absence de marge de manœuvre et la nécessité d'une gestion sans « droit à l'erreur ».

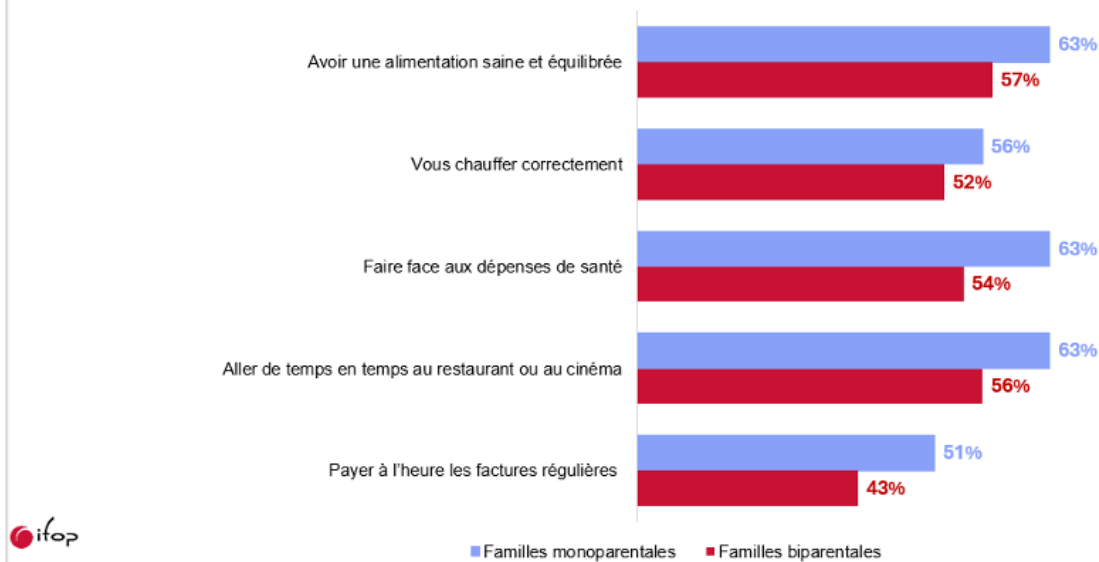
Ainsi, une cellule familiale monoparentale sur deux témoigne de problèmes financiers lorsqu'il s'agit d'avoir une alimentation saine et équilibrée (63% font souvent ou de temps en temps face à ces enjeux vs 57% des familles biparentales), de chauffer le logement (56% vs 52%), de faire face à des dépenses de santé (63% vs 54%), de payer à l'heure ses factures régulières (51% vs 43%),

d'avoir des loisirs comme aller au cinéma par exemple (63% vs 56%), etc⁷.

Les arbitrages financiers des parents solos

Question : Voici différentes situations de la vie quotidienne. Pour chacune, dites si elle peut vous poser des problèmes financiers souvent, de temps en temps, rarement ou jamais ?

Récapitulatif : « Pose souvent ou de temps en temps des problèmes financiers »



Source : Ifop.

Ces marges budgétaires plus réduites rendent les imprévus plus difficiles à absorber et conduisent plus fréquemment à limiter les dépenses de loisirs, de sorties ou de mobilité – des arbitrages financiers permanents (pas de dépenses perçues comme non prioritaires, logique d'épargne préventive, etc.) qui, progressivement, peuvent nourrir l'isolement et génèrent le sentiment de mener des vies au rabais⁸.

Au-delà des dépenses, les conditions matérielles de vie sont elles aussi de nature à priver les parents isolés de rencontres. Le logement en est un exemple éclairant : un cadre de vie non adapté aux besoins entrave l'accueil de l'entourage, tandis qu'un lieu de vie éloigné de son entourage et des services (commerces, loisirs, équipements) contribue à altérer les interactions sociales. C'est en partie ce que décrit Johanna Luyssen dans son essai *Mères solos, le combat invisible*⁹. Elle y explique notamment comment le parc privé devient très cher, les logements sociaux trop peu nombreux, alors que les cheffes d'un ménage monoparental ne sont même pas prioritaires pour les obtenir. De telle sorte que, bien souvent, les mamans solos doivent s'éloigner des centres-villes ou se résigner à dormir dans le salon.

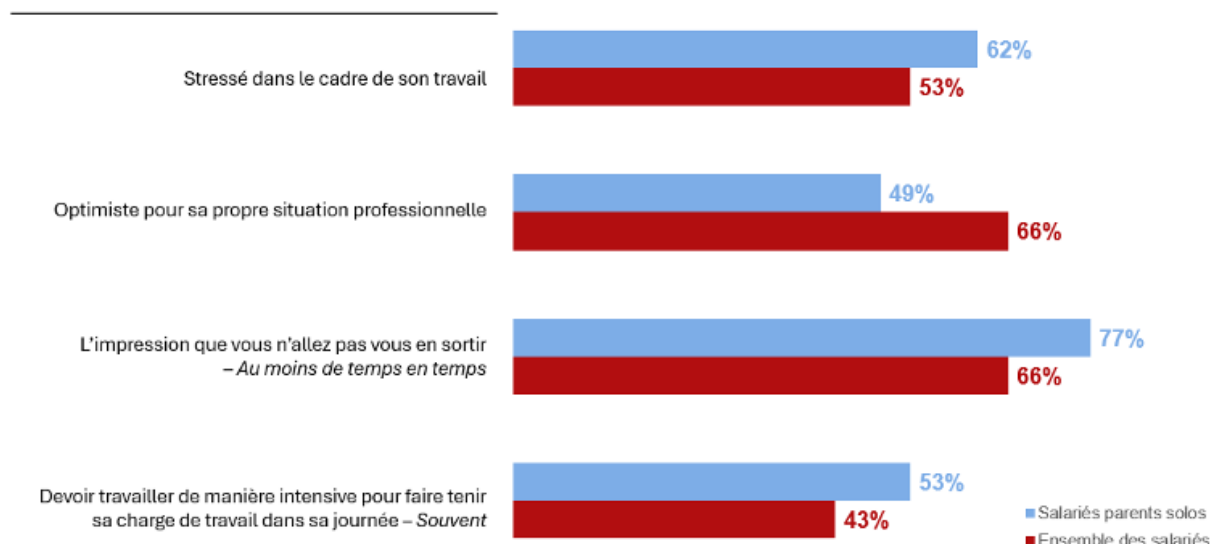
Le quotidien des parents solos met sous tension leur vie professionnelle et relationnelle

Parce qu'un seul adulte assure l'organisation quotidienne du foyer, les parents solos disposent de moins de souplesse pour articuler travail, vie familiale et temps personnel. À la charge matérielle s'ajoute une charge mentale permanente, faite d'anticipation et d'arbitrages à absorber seul. Dans ce contexte, beaucoup se sentent dépassés, témoignant de rapports dégradés au travail, mais aussi avec leurs proches.

Au travail tout d'abord, ces parents solos font montre d'une satisfaction plus modérée à l'égard de leur situation professionnelle (64% vs 74% des salariés)¹⁰, mais également de perspectives moins ambitieuses pour l'avenir (36% considèrent avoir des possibilités d'évolution professionnelle au sein de leur entreprise vs 49% parmi l'ensemble des salariés). Il en résulte, assez logiquement, un optimisme bien plus timoré pour leur situation professionnelle (49% vs 66% !).

Et c'est bien l'enjeu majeur de la gestion du temps qui touche ces salariés puisque, les journées de travail étant difficilement extensibles, ces derniers partagent davantage le sentiment d'un « débordement » : 53% estiment devoir travailler de manière intensive pour faire tenir leur charge de travail dans la journée (vs 43% de l'ensemble des salariés), 77% ont l'impression qu'ils ne vont pas s'en sortir (77% vs 66%, 19% ayant très souvent cette sensation). Assez logiquement, dans ce contexte, les salariés parents solos témoignent davantage de situations de stress dans le cadre de leur travail (62% vs 53%).

Le rapport dégradé au travail des parents solos



Source : Ifop.

On ne s'étonnera donc pas que les parents célibataires aient moins de temps pour entretenir les relations avec leurs collègues et que celles-ci s'en trouvent pénalisées. Trois quarts des parents solos salariés partagent le sentiment d'être bien intégrés à leur entreprise (78%), une proportion somme toute élevée, mais significativement en deçà de ce qui est mesuré auprès de l'ensemble des salariés (89%).

Les effets du manque de temps se font également sentir sur les relations amicales et amoureuses, plus difficiles à entretenir (quand bien même les parents célibataires ayant mis en place une garde partagée profitent de plages de liberté lorsque leur enfant est chez le co-parent) et constituant moins une source de satisfaction. Celle-ci est plus faible s'agissant de leurs relations amicales mais surtout concernant leurs relations amoureuses (44% sont insatisfaits à cet égard vs 13% dans l'ensemble de la population)¹¹. Au final, les relations amoureuses sont en tête des choses que les parents solos jugent les plus difficiles pour eux (temps pour la rencontre, garde des enfants, acceptation de la situation familiale, etc.), quasiment à même hauteur que l'argent (65% des parents solos jugent que les choses concernant leur vie amoureuse sont difficiles pour eux, 69% concernant l'argent¹²) !

Ainsi, la solitude des parents solos ne tient pas seulement au fait d'élever un enfant sans conjoint au domicile mais découle aussi d'un « trop plein » au quotidien. Répondre à l'isolement des familles monoparentales suppose dès lors de recréer autour d'elles des formes concrètes d'appui, de respiration et de continuité relationnelle. C'est tout l'enjeu des solutions de répit familial, qui permettent de redonner corps à ce « village » qui fait trop souvent défaut. Mais ces foyers peuvent-ils réellement y prétendre ?

Des relais co-parentaux et familiaux inégalement disponibles

Après une séparation, la garde alternée demeure une réalité très largement minoritaire : seuls 12% des enfants vivent en garde alternée et, dans 86% des cas, la résidence unique est chez la mère selon l'[Insee](#). Les parents solos sont donc le plus souvent à temps plein avec leurs enfants, et peu (de mères principalement) peuvent profiter du temps de répit qui serait offert par la garde partagée.

Mais au-delà de la seule question du mode de garde, la séparation ouvre un autre front : celui de la co-parentalité au quotidien. Car même lorsque l'enfant circule entre deux foyers, encore faut-il parvenir à s'entendre sur les principes éducatifs, les horaires, les trajets, les vacances, les

dépenses courantes, les frais exceptionnels, les rendez-vous médicaux ou le suivi scolaire. La séparation ne met pas fin à la parentalité partagée ; elle la rend souvent plus complexe, plus négociée, parfois plus conflictuelle. Le couple conjugal disparaît, mais le couple parental, lui, reste à organiser.

Dans un contexte où la plupart des parents solos assument seuls la garde principale au quotidien, on ne s'étonnera pas qu'ils soient finalement à peine la moitié à faire en sorte de rester géographiquement proches de l'autre parent (55%, 82% dans les cas de résidence alternée) et que les décisions concernant les enfants soient dans la majorité des cas prises par un parent seul (68% prennent la décision seuls).

Lorsqu'il existe une co-parentalité, les anciens conjoints sont rigoureusement divisés quant à la qualité des relations entretenues avec le co-parent : 51% estiment qu'elles sont régulièrement source de tensions. Ils (en fait le plus souvent elles) sont quasiment la moitié à considérer que l'ancien conjoint ne s'implique pas assez, sauf pour la garde où, en dépit d'une répartition *a priori* inégalitaire de la charge, « seuls » 35% des parents estiment que l'autre ne participe pas assez. Pour le reste, ils sont tout aussi nombreux à déplorer un manque d'investissement de l'autre co-parent s'agissant des dépenses quotidiennes (45%) et des frais exceptionnels, de l'éducation (48%) et du suivi scolaire (51%) ou encore des soins de santé (45%).

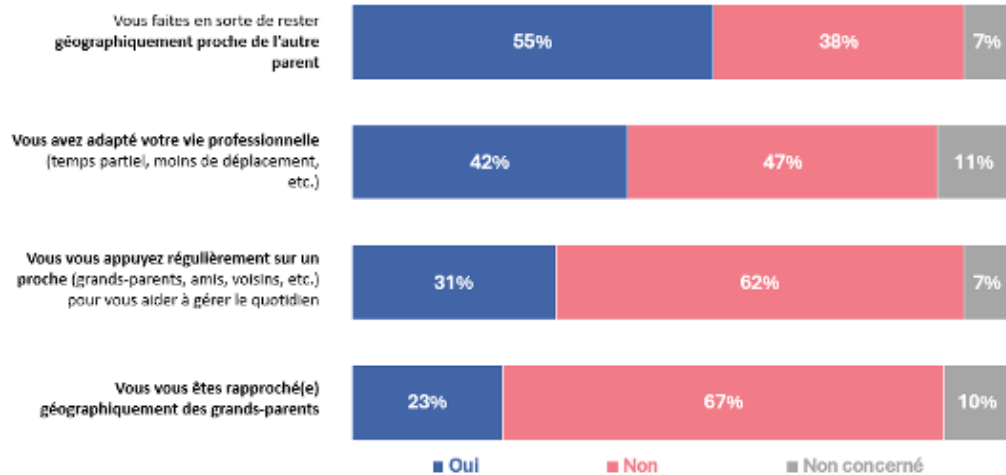
Pour un tiers des parents séparés, cette difficulté à faire équipe après la séparation se traduit concrètement par des désaccords sur le quotidien (ils ne parviennent que difficilement à s'entendre sur l'organisation de la garde ou sur les principes éducatifs à appliquer), de telle sorte que 38% ne se sentent pas pleinement en confiance lorsque l'enfant est chez l'autre parent. Ce résultat, particulièrement élevé chez les femmes (45%), rappelle que la garde ne constitue pas toujours un moment de répit psychologique : même lorsque l'enfant n'est pas physiquement présent, la vigilance peut demeurer.

Face à une co-parentalité parfois incomplète et conflictuelle, le soutien des proches pourrait jouer le rôle d'un second filet de sécurité. C'est toute l'idée du « village » autour de l'enfant : des grands-parents qui assurent une sortie d'école (un quart des parents solos se sont rapprochés géographiquement des grands-parents après la séparation¹³), des amis qui dépannent un soir de réunion, des voisins qui relaient, des proches qui offrent quelques heures de calme. Mais ce village reste loin d'être accessible à tous. Seul un tiers environ des parents isolés déclarent pouvoir compter sur leurs proches pour faciliter le quotidien.

Les répercussions de la vie en tant que parent solo sur l'organisation familiale et professionnelle

Question :

Depuis que vous êtes parent célibataire...?



Source : Ifop.

Le recours aux amis apparaît encore plus limité. Les solidarités amicales existent, mais elles restent souvent exceptionnelles dans l'organisation ordinaire des familles monoparentales. Seuls 8% des parents interrogés déclarent être « souvent » partis en vacances avec des amis et leurs enfants ou s'être rapprochés d'autres parents célibataires pour organiser des activités ensemble.

Ces formes d'entraide sont en outre territorialement situées. Elles semblent davantage accessibles aux parents solos vivant dans les espaces urbains les plus denses, en particulier dans l'agglomération parisienne (à titre d'exemple, 52% des répondants résidant en agglomération parisienne sont déjà partis en vacances avec leurs amis, vs 29% en communes rurales ; 40% se rapprochent des autres parents célibataires vs 26% en communes rurales).

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

Un environnement collectif qui offre peu de souplesse aux familles

Les parents, qu'ils soient solos ou en couple, semblent aujourd'hui devoir composer avec une forme de paradoxe contemporain. D'un côté, la parentalité reste fortement valorisée dans les discours ; de l'autre, les contraintes très concrètes qu'elle implique – les imprévus, les besoins de garde, les vacances scolaires, les lieux adaptés, etc. – sont de moins en moins spontanément prises en charge par l'organisation sociale.

La progression des espaces ou événements « no kids » (certains campings, espaces de loisirs ou transports en commun réservés aux adultes) en offre une illustration particulièrement parlante. Elle ne traduit pas seulement une demande de calme ou de confort individuel, mais aussi une difficulté croissante à considérer les enfants comme des acteurs ordinaires de l'espace commun. Dans les trains, par exemple, les parents avec des enfants de moins de 12 ans n'ont explicitement pas accès à la classe la plus privilégiée des TGV SNCF (Optimum, ancienne Business première). Le transporteur français se défend en expliquant que cette offre représente moins de 10% des trajets. Mais le signal envoyé aux parents n'en demeure pas moins sensible. Il l'est d'autant plus que, bien avant cette initiative, nombre de parents de jeunes enfants déclaraient déjà vivre le voyage en train comme une source de stress, certains préférant même renoncer à se déplacer de cette façon (40% préférant ne pas voyager dans ce contexte¹⁴).

La tendance « no kids » inquiète le gouvernement au point que celui-ci a réuni en mai 2025 les principales organisations et syndicats du tourisme afin de réfléchir à des mesures pour endiguer ces nouvelles pratiques. Il en est ressorti une proposition : le label « **Le choix des familles** » visant à redonner aux enfants leur place dans notre société et construire un quotidien « à hauteur d'enfant ». Au-delà de cette initiative institutionnelle, les comptes consacrés au sujet sur les réseaux sociaux sont légion et chaque territoire (en ville, comme en zone rurale) dispose aujourd'hui d'une sélection « family friendly » établie par des parents en quête de ces lieux de vie, sur la base de leur retour d'expérience.

Cette difficulté renvoie plus largement à une transformation de l'espace public, où les lieux accueillants et épanouissants pour les enfants se raréfient. Le Haut Conseil de la famille a ainsi publié il y a deux ans un **rapport** consacré aux phénomènes des « enfants d'intérieur ». En cause, le recul de l'activité physique (en conséquence du temps consacré aux écrans, devoirs, etc.), mais également le manque d'accessibilité aux enfants des espaces publics : trottoirs trop étroits, circulation des voitures, réduction des espaces verts. Une vie « sous cloche » en quelque sorte, mal adaptée aux enfants et favorisant l'hypervigilance des parents.

Pour les parents solos, cette évolution est particulièrement pénalisante. Là où un couple peut plus facilement se relayer, absorber les contraintes ou organiser les déplacements, le parent seul se trouve ainsi directement exposé à chaque carence de l'environnement social.

Quelles ressources face à l'isolement des parents solos ?

Bien sûr, des initiatives et dispositifs ont émergé pour soutenir les familles monoparentales. Certaines collectivités locales accordent des réductions sur les cantines scolaires, crèches, activités de loisirs, etc., comme à Dijon, Montpellier ou bien Strasbourg, qui se basent sur le quotient familial de la Caisse d'allocations familiales (Caf) pour adapter les tarifs proposés. Les Centres communaux d'action sociale (CCAS) peuvent aussi octroyer des aides d'urgence (bons alimentaires, aide au paiement de factures) quand la situation devient trop précaire.

Mais si les contraintes financières sont bel et bien réelles, la lutte contre l'isolement des familles monoparentales ne saurait cependant se résoudre à un soutien économique. Le lien social passe aussi par d'autres besoins en termes d'aide et d'accompagnement. En matière de logement – soit le domaine représentant les difficultés les plus fortes pour les parents solos –, des initiatives innovantes ont vu le jour ça et là. Le *coliving* – l'habitat partagé, comprenant des appartements privatifs individuels ainsi que des espaces et services mutualisés, à l'image de ce qui existe pour les étudiants ou les seniors – susciterait l'intérêt de quatre parents solos sur dix¹⁵ lorsque l'idée est présentée. Les maisons Commune proposaient à partir de 2023 des logements de ce type à Poissy, puis Roubaix, offrant l'occasion de réduire l'isolement, d'alléger la charge mentale et de diminuer le coût du logement. Bien qu'ayant rencontré le succès auprès de ses locataires, la société avait cependant dû fermer ses portes faute de financement, mais tout en ayant ouvert la voie à d'autres structures de même type. En revanche, en matière de logement, la colocation entre parents solos apparaît moins séduisante (deux sur dix), laissant probablement présager le surplus d'efforts et de concessions nécessaires à la cohabitation dans une situation qui manque déjà cruellement de légèreté.

Qu'il s'agisse de solutions de logement dédiées ou non aux familles monoparentales, les démarches de recherche s'inscrivent dans un contexte globalement débordant de complexité administrative : une situation familiale qui n'entre pas toujours dans les cases administratives, des justificatifs à fournir à différents organismes, un système d'aide dont il faut comprendre l'articulation, etc. Cela signifie une charge administrative qui non seulement s'est alourdie, mais ne pèse plus que sur les épaules d'une seule personne, laquelle se trouve en outre moins disponible. Pour accompagner les monoparents dans ces démarches, des associations comme le réseau national Parents solos et compagnie ou Moi et Mes Enfants (à Paris) ont émergé il y a une dizaine d'années pour apporter

conseil, soutien et espace d'échanges aux personnes poursuivant des chemins familiaux solos et similaires.

Toute cette complexification du quotidien laisse donc peu de marges, comme évoqué précédemment, et peu de possibilités de répit physique et mental. Là encore, ce sont les collectivités locales et le maillage associatif qui ont mis en place des programmes ou dispositifs de répit parental, offrant aux mono-familles – tant aux parents qu'aux enfants – la possibilité de se ressourcer.

Mais dans un contexte où le temps est au quart d'heure, s'investir dans la recherche de solutions et d'informations relève souvent d'un parcours du combattant pour lequel manquent le temps et/ou l'énergie. C'est pourquoi la proposition d'un « guichet unique d'information » (via les Caf et les collectivités locales), émise par le ministère des Solidarités, ne peut que participer à simplifier l'accès aux droits et aux services pour les parents solos.

En conclusion : la nécessité d'une réponse publique forte

Ainsi, face à ces difficultés, il serait de mauvaise foi de considérer que rien n'a été fait. Au niveau national, l'intermédiation des pensions alimentaires constitue sans doute l'action la plus concrète et la plus efficace qui ait été mise en œuvre¹⁶. D'autres initiatives ont vu le jour localement ou spécifiquement. Mais ces dispositifs demeurent souvent méconnus, de dimensionnement expérimental ou de petite taille, ou bien sont souvent concentrés sur le seul soutien économique.

Il y a certes une progression de la reconnaissance des difficultés qui caractérisent les foyers monoparentaux, du moins une amélioration de la visibilité de leur situation. Reste maintenant à traduire ces constats et ces considérations en une véritable politique nationale de lutte contre l'isolement, à même de prendre en compte la pluralité de l'enjeu et non seulement sa dimension financière.

Pour cela, intensifier la reconnaissance de la situation monoparentale par un statut juridique du parent solo constituerait un appui d'envergure pour lutter tant contre la précarité que l'isolement de ces familles. C'est notamment ce pour quoi milite Olivia Barreau, fondatrice de l'association Moi et Mes Enfants. Par ailleurs, le rapport du sénateur Xavier Iacovelli sur les familles monoparentales, rendu en septembre 2024¹⁷, comprenait des propositions en ce sens, telles que la garde alternée comme solution par défaut, ou encore l'instauration d'une carte « monofamille » (dans le but de faciliter l'accès à un logement social, le financement de la mobilité, etc.). En attendant que le temps parlementaire fasse son œuvre, cette carte a été mise en place dans certains territoires comme la

ville de Paris, demeurant ainsi, pour le moment, une initiative locale.

1. Au sens de l'Insee, une famille monoparentale est constituée d'un parent vivant avec un ou plusieurs de ses enfants (moins de 25 ans), sans conjoint au sein du même ménage.
2. U.S. Bureau of Census.
3. Eurostat, Données des enquêtes emploi (LFS) de 2020.
4. Éric Gravel, *À plein temps*, Novoprod Cinéma, Haut et Court, 2021.
5. Sixième baromètre « Le renoncement à l'achat de cadeaux de Noël, un marqueur de précarité », enquête Ifop pour Dons solidaires, décembre 2025.
6. « Observatoire de l'assurance inclusive », enquête Ifop pour Axa France réalisée en février 2025.
7. Ibid.
8. Jérôme Fourquet, Marie Gariazzo et Samuel Jéquier, *Classes moyennes en tension : entre vie au rabais et aides publiques insuffisantes*, Fondation Jean-Jaurès, 25 novembre 2023.
9. Johanna Luyssen, *Mères solos Le combat invisible*, Paris, Payot, 2024.
10. Données issues de la norme Ifop de climat interne (2024).
11. Étude Ifop pour Axa précédemment citée.
12. « **Parents solos : défis et optimisme face à l'avenir** », enquête Ifop pour Moi et Mes Enfants réalisée en mai 2024.
13. Sondage Ifop réalisé en février 2026, non publié. Méthodologie : enquête réalisée par Internet auprès d'un échantillon de 10 196 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus (au sein duquel 832 parents solos ont été identifiés). Les interviews se sont déroulées du 26 janvier au 6 février 2026. La représentativité de l'échantillon a été garantie par la méthode des quotas (sexe, âge, profession, région, catégorie d'agglomération).
14. « Espaces no kids ou kids friendly : quelle place pour les enfants dans l'espace public ? », enquête Ifop pour Waterwipes réalisée en octobre 2024.
15. Étude Ifop pour Moi et Mes Enfants précédemment citée, 2024.
16. Il s'agit d'un dispositif géré par l'Agence de recouvrement et d'intermédiation des pensions alimentaires (Aripa) afin de sécuriser le paiement des pensions et limiter les tensions entre les parents séparés. L'Aripa devient l'intermédiaire entre les deux parents : elle collecte la pension auprès du parent qui doit la verser, puis la reverse au parent qui doit la recevoir. En cas d'impayé, elle peut également engager les démarches nécessaires à son recouvrement.
17. Xavier Iacovelli, *Rapport sur les familles monoparentales*, Mission gouvernementale à l'initiative du Premier ministre Gabriel Attal, septembre 2024.